Abeilles et Nuisibles

SASU au capital de 115000 euros
Siège social : 65 Rue de Garches 92000 Nanterre
RCS NANTERRE 809 709 926

Assemblée Générale

Procès-verbal des décisions de l'actionnaires unique du ..01 juin 2025

FERIES Cyprien, agissant en qualité de seul actionnaires de la société Abeilles et Nuisibles, prend les décisions ci-après :

- le transfert du siège social de la société. La société quitte son ancien siège social situé au 65 Rue de Garches 92000 Nanterre et s'installe au nouveau siège situé au 3 Villa Louis Lumière 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. Aucune activité n'est conservée à l'ancien siège.
- la transformation de la forme juridique de la société : la SASU devient une SAS sans création d'une nouvelle entité juridique.
- Enteriner les cessions d' actions intervenues dans la société le ..01/06/25....
- Modification corrélative des statuts.

Prise de décision
DECISION UNIQUE

- L'actionnaires unique décide de donner son accord pour le transfert du siège social de la société. La société quitte son ancien siège social situé au 65 Rue de Garches 92000 Nanterre et s'installe au nouveau siège situé au 3 Villa Louis Lumière 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. Aucune activité n'est conservée à l'ancien siège.

DECISION UNIQUE

- L'actionnaires unique décide de donner son accord pour la transformation de la forme juridique de la société : la SASU devient une SAS sans création d'une nouvelle entité juridique.

DECISION UNIQUE

- L'actionnaires unique enterine les cessions actions intervenues dans la société le ..01/06/25.

DECISION UNIQUE

- L'actionnaires unique décide de donner son accord pour la mise a jours des statuts.

Après lecture, l'actionnaires Unique signe le présent procès-verbal.

L'actionnaires unique

CF